

Il est temps de mettre fin à la pollution causée par les substances toxiques et les plastiques

Un appel au leadership fédéral pour assurer un environnement et une économie plus propres et plus sûrs

Les plastiques et les substances chimiques polluent les sols, l'air, l'eau et notre organisme. Ces produits représentent un danger pour la santé humaine et environnementale. Le Canada doit protéger notre santé et notre bien-être, faire de la réduction de la pollution une priorité fédérale absolue, éliminer les substances chimiques toxiques et mettre en œuvre des mesures fortes pour réduire la pollution plastique dans tout le pays.

Neuf personnes sur dix au Canada souhaitent voir le gouvernement fédéral engager des mesures en faveur de produits plus sûrs. Le public soutient fortement les efforts déployés dans ce domaine et le gouvernement s'est déjà engagé à mettre fin aux déchets plastiques d'ici à 2030. Le Canada peut répondre aux préoccupations liées à la santé et à l'environnement et refonder une économie plus sûre et plus propre en éliminant les substances chimiques toxiques et les plastiques nocifs et inutiles, tout en investissant dans des solutions de rechange qui créent des emplois locaux.

1. Investir dans le bien-être de la population canadienne et cesser de subventionner les pollueurs

- Financer l'expertise fédérale en matière de sciences et de politiques pour aboutir au développement de produits plus sûrs en réinvestissant dans l'Initiative zéro déchet de plastique et le Plan de gestion des produits chimiques (PGPC).
- Veiller à ce que les financements s'articulent autour d'un programme ambitieux et global de réduction de la pollution qui accélère la mise en place de réglementations en matière de plastiques et de substances chimiques toxiques et étende la portée des mécanismes existants permettant de réduire la pollution toxique.
- Déployer des investissements fédéraux et des politiques qui soutiennent des solutions véritablement circulaires, notamment des systèmes axés sur la réutilisation, qui stimulent la création d'emplois à l'échelle locale.
- Mettre fin aux subventions destinées aux entreprises des secteurs des combustibles fossiles, de la pétrochimie et du traitement des déchets, qui tirent profit de leur absence de responsabilité en matière de pollution plastique et de pollution toxique, et veiller à ce que ces entreprises soient tenues responsables des dommages causés par leurs activités.

2. Favoriser le bien-être en éliminant les plastiques nocifs et les produits chimiques toxiques

- Interdire davantage de produits de plastique à usage unique nocifs et inutiles.
- Éliminer les groupes de produits chimiques nocifs présents dans les plastiques et accélérer la mise en place de réglementations visant à éliminer les substances chimiques toxiques présentes dans les produits, notamment les PFAS (aussi appelés « polluants éternels »), les phtalates, les bisphénols, les retardateurs de flamme et les stabilisateurs UV.
- Exiger des entreprises qu'elles divulguent la composition chimique de leurs plastiques et de leurs produits dans un souci de transparence et afin de rétablir un certain niveau de confiance au sein du marché canadien. Des milliers de substances chimiques utilisées aujourd'hui n'ont jamais fait l'objet d'études quant à leurs effets sur la santé.
- Veiller à ce que l'ensemble de la population canadienne puisse bénéficier du droit à un environnement sain et à ce que toute prise de décision tienne compte de la nécessité de protéger les personnes qui subissent de manière disproportionnée les effets de la pollution chimique toxique et de la pollution plastique, en particulier les communautés autochtones et racisées, les travailleurs et les travailleuses, les enfants et les femmes.
- Élaborer et financer un programme destiné aux travailleuses et travailleurs qui quittent les industries polluantes pour se tourner vers des emplois qui répondent aux besoins d'une économie circulaire plus juste et plus propre.